

# Les statistiques pour inciter à une meilleure gestion des déchets

Utiliser les statistiques afin d'encourager les communes à augmenter leur taux de recyclage: tel est le but de l'outil statistique de l'État du Valais, développé depuis trois ans. Par une comparaison positive, il motive les communes à diminuer leur production de déchets ainsi qu'à une meilleure gestion globale de ceux-ci.

Chaque année, le Service de l'environnement (SEN) de l'État du Valais collecte les données annuelles des communes et des entreprises afin d'établir une statistique cantonale des déchets.

## Évaluation générale et individualisée

Ce sont des indicateurs essentiels à l'échelle cantonale pour définir les besoins en installations d'élimination des déchets, éviter les surcapacités et fixer la stratégie qui ciblera les domaines à améliorer. À partir de ces chiffres sont notamment élaborés deux documents disponibles sur le site internet du SEN: une brochure qui présente la statistique cantonale des déchets et une fiche propre à chaque commune.

Le premier document offre une vue d'ensemble des quantités de déchets urbains collectés en Valais. Il permet de visualiser l'évolution des différents types de déchets sur tout le canton. Une comparaison est également effectuée entre les régions linguistiques. Les dernières publications montrent très clairement l'effet de la taxe causale, introduite dans la quasi-totalité des communes du Valais romand au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Comparer ce qui est comparable

Le second document est élaboré dans la perspective de provoquer chez les communes l'envie de mieux gérer les déchets. Cet outil statistique met en compétition des entités comparables. Une division en cinq types de communes a été effectuée: catégorie A, communes de très grande taille (>10 000 habitants); catégorie B, communes de grande taille (entre 5000 et 10 000 habitants); catégorie C, communes de taille moyenne (entre 1000 et 5000 habitants); catégorie D, petites communes (<1000 habitants) ainsi que catégorie T, communes touristiques (ratio touristes/résidents  $\geq 0,35$ ).

L'outil statistique offre la visualisation des valeurs de production de déchets en un tableau et trois graphiques, complétés par des textes concis. On trouve donc sur la fiche le nom de la commune, l'année, la catégorie, le taux de recyclage ainsi que la production totale de déchets. Le tableau indique notamment la population résidente et la population touristique. Ces données permettent de déterminer l'équivalent-habitant (EH), qui est une valeur très importante pour ce type de statistiques,

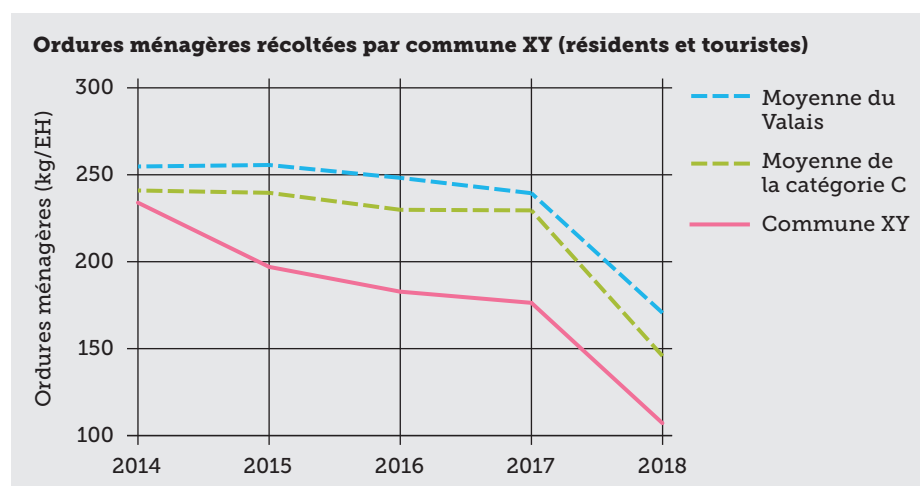
particulièrement pour les communes de la catégorie T.

Les trois graphiques représentent l'évolution des ordures ménagères (OM) récoltées sur la commune (en kg/EH) (cf. illustration) et les types de déchets produits par la commune (OM, encombrants, bois usagés, biodéchets, papier et carton, verre, métaux, plastique et PET, huile, déchets spéciaux, textiles ainsi qu'appareils électriques et électroniques). Les valeurs communales sont toujours mises en comparaison avec les moyennes cantonale et de la catégorie.

## Informier pour inciter

Chaque commune a donc la possibilité de se comparer avec la moyenne valaisanne et, surtout, avec celle de sa catégorie. Les fiches communales sont réalisées uniquement à titre informatif et incitatif. Entreprendre des démarches ciblées – que ce soit d'information, de sensibilisation, de gestion, etc. – pour trouver des solutions dans le but de diminuer sa production de déchets et d'améliorer son taux de recyclage (établi selon le modèle de l'OFEV) est soumis au bon vouloir des autorités communales.

Néanmoins, l'établissement de fiches statistiques, disponibles non seulement pour les organes communaux, mais aussi pour la population en général, peut pousser tout un chacun à diminuer sa production de déchets. Ainsi, les Valaisans peuvent être sensibilisés à la gestion des déchets et, par ce biais-là, également aux conséquences de leur consommation. En effet, une diminution de la quantité de déchets passe par le rappel que le déchet le plus facile à éliminer reste celui qui n'a pas été produit.



Ce graphique est l'un de ceux qui se trouvent sur la fiche statistique communale. Pour ce cas précis, l'introduction de la taxe causale au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a eu un effet important (visible également sur les moyennes cantonale et de la catégorie).

Contact: **Marie Boillat**, collaboratrice scientifique; **Thierry Pralong**, chef de section Eaux de surface et déchets; Service de l'environnement (SEN), groupe déchets, [www.vs.ch/fr/web/sen/dechets](http://www.vs.ch/fr/web/sen/dechets)